

mondiale d'huile de baleine s'est établie à 2,305,187 barils, contre 2,165,505 barils l'année précédente.

La Commission internationale de la chasse à la baleine établit ses règlements d'après des renseignements scientifiques fournis par les États membres.

On estime que seul un accord international peut assurer la protection de la population mondiale de baleine contre le dépeuplement ou en maintenir et accroître la population existante.

Comme le Canada porte un intérêt beaucoup plus vif à la pêche à la baleine, on juge à propos d'édicter des mesures législatives en vue d'assurer l'exécution des engagements pris par le Canada sous le régime de la Commission internationale en vue de la réglementation de la pêche à la baleine. C'est à cette fin que nous présentons la mesure à l'étude. Les honorables députés ont pu le remarquer, elle a déjà reçu l'approbation de l'autre endroit.

(La motion est adoptée, le bill est lu pour la 2^e fois et la Chambre, formée en comité sous la présidence de M. Beaudoin, passe à l'examen des articles.)

Sur l'article 1—*Titre abrégé.*

M. Knowles: Je désire poser une question ou deux à l'adjoint parlementaire. Il a donné le nombre de baleines prises depuis 1948 tant sur la côte du Pacifique que sur celle de l'Atlantique. Il n'a cependant fait nulle mention de la baie d'Hudson. La statistique relative à la côte de l'Atlantique renferme-t-elle les prises de cette région ou fait-on une distinction à l'égard des baleines de la baie d'Hudson?

M. McNaught: Monsieur le président, le député songe, je crois, aux bélougas de la baie d'Hudson. Présentement, le règlement de la Commission de la chasse à la baleine ne s'applique pas à la chasse aux bélougas. C'est pourquoi la statistique que j'ai citée ne comprend pas les bélougas.

M. Knowles: Le député sait sans doute la réponse à la question que je voudrais poser. Il conviendrait, je crois, de la consigner au compte rendu. Je permettrai donc à l'adjoint parlementaire de nous expliquer le rapport qui existe entre la baleine et le bélouga.

M. Weir: Posez la question au député de Dauphin!

M. MacNaught: Il s'agit d'une explication d'ordre scientifique. Je crains toutefois ne pouvoir guère éclairer les députés à ce sujet. On dit, cependant, que le bélouga tient du marsouin plutôt que de la baleine. Le député de Dauphin pourrait peut-être nous le dire.

M. Ward: Ce qu'a dit l'adjoint parlementaire est juste. Le bélouga n'est pas une baleine. La convention internationale pour la réglementation de la chasse à la baleine ne s'applique pas au bélouga. La baleine a deux événements dans la tête tandis que le marsouin ou le bélouga, comme on l'appelle dans la baie d'Hudson, n'en a qu'un. Je me permets d'ajouter que le bélouga que nous chassons dans la baie d'Hudson ne pèse que de 1,200 à 2,000 livres. On voit par là combien cet animal diffère de la grosse baleine de mer, qui peut peser de 20 à 80 ou 90 tonnes.

M. Knowles: N'obtient-on pas les mêmes produits de ces deux espèces? Peut-être conviendrait-il que je commence par demander si le bélouga est un animal car je crois comprendre que la baleine est un mammifère et non un poisson. A quelle famille le bélouga appartient-il?

M. Ward: Comme je le disais il y a un instant, il appartient à la famille des marsouins. L'huile du bélouga est d'une qualité bien supérieure à celle que fournit la baleine plus grosse; elle sert exclusivement à la fabrication de shortening, de margarine et autres produits ménagers connexes. Il y a cette différence aussi que nous utilisons chaque once de l'animal. Il n'est pas séché, mais moulu et vendu aux éleveurs d'animaux à fourrure. Nous récupérons aussi des animaux que nous transformons, une grande quantité de biftecks de surlonge comestibles, de très haute qualité. Puis nous obtenons de petites quantités d'un lubrifiant de haute qualité qu'on appelle huile de mâchoire. Je ne crois pas qu'elle s'obtienne d'aucune autre espèce que la famille des marsouins. L'huile sert à lubrifier les machines de précision comme les machines à adresser, à établir des chèques, les montres-bracelets et autres instruments de précision. Nous produisons une petite quantité d'huile de cette qualité.

M. Knowles: L'honorable représentant de Dauphin a signalé plus d'usages pour l'huile des bélougas que l'adjoint parlementaire n'en a indiqués pour l'huile de baleine. J'ai surtout remarqué que l'adjoint parlementaire n'a pas parlé de l'emploi de l'huile de baleine dans la fabrication de la margarine. L'utilise-t-on à cette fin?

M. McNaught: Je le pense, mais seulement en faibles quantités.

M. Herridge: Les renseignements qu'on nous a fournis au sujet des bélougas à un seul événement m'ont intéressés. Existents-ils en si grand nombre qu'il soit inutile de les protéger par des règlements?